

**Commission des sites et monuments nationaux (« COSIMO »)**

\*\*\*

**Vu la loi modifiée du 18 juillet 1983 concernant la conservation et la protection des sites et monuments nationaux ;**  
**Vu le règlement grand-ducal du 14 décembre 1983 fixant la composition et le fonctionnement de la Commission des sites et monuments nationaux ;**

Attendu que l'église de Dippach se caractérise comme suit :

**LOCALISATION & TOPOGRAPHIE**

Le village de Dippach fait partie de la commune du même nom située dans le canton de Capellen.

**HISTOIRE**

Les quatre villages, bien que mentionnés pour la première fois au Moyen Age, semblent avoir des origines celtes et romaines documentées par les traces d'une ancienne villa gallo-romaine.

Du temps de Charlemagne, le village de Dippach était cité sous le nom moyenâgeux Ad-Deobace en 786. La population, vivant sous le joug de la féodalité, était composée essentiellement de laboureurs et d'artisans liés à l'agriculture. De 1450 à 1815, la commune de Dippach connut, à l'instar d'autres communes du pays, pas moins de 7 dominations étrangères. La guerre de Trente Ans (1618-1648) a fait beaucoup de ravages dans les villages : la peste, la faim et la déportation ont dépeuplé les campagnes. En 1753, René Louis de GEI(Y)SEN a construit, sous l'occupation autrichienne, le château de Bettange. Les imposantes armoiries de cette famille, qui ornent l'entrée de la propriété, ont été reprises et officialisées par la commune de Dippach qui en a fait son blason.

Le registre de Marie Thérèse (1752-1772) a répertorié en 1766 pour la prévôté de Luxembourg - Bettingen (cour), une église paroissiale à Dippach<sup>1</sup>. Dans les années 1770, le centre historique du village de Dippach fut bien relevé par l'arpenteur du comte Joseph Jean de Ferraris, mais aucune église ne fut pointée à cet endroit.

Lors de l'annexion du Luxembourg à la nouvelle République Française, les villages furent regroupés au sein de la commune de Dippach. L'influence de la République ne manqua pas de se faire sentir sur les propriétés des églises de la commune. En 1801, la voie militaire Paris-Coblence qui traversait la commune fut remise en état. Le 10 octobre 1804, l'empereur Napoléon Bonaparte y passa, en rentrant à Paris après un séjour à Aix-la-Chapelle.

Lorsque le Grand-Duché de Luxembourg accéda en 1839 à l'indépendance, la commune de Dippach témoigna d'une certaine importance, comme le montra la présence d'un relais postal, d'une étude notariale et d'une brigade de gendarmerie (act. N84, route de Luxembourg). Une paroisse fut fondée en 1827 et l'église construite ensuite de 1845 à 1847. Le 30 septembre 1847, elle fut consacrée à la patronne Sainte Elisabeth.

Durant la Seconde Guerre Mondiale, la commune de Dippach a été considérée comme l'un des bastions de la Résistance face aux Allemands dans le sud du pays. Lors de la libération du pays, les troupes américaines passèrent le 9 septembre 1944 à Schouweiler, avant de rouler vers la ville de Luxembourg le lendemain. La commune et ses églises n'ont heureusement pas souffert des bombardements, de sorte qu'après-guerre elles purent se développer assez rapidement.

---

<sup>1</sup> ANLUX A-XIV-41-18.

De 1971 à 1975, l'église de Dippach a été entièrement restaurée. En 1997, elle dut être fermée car un problème de termites fut détecté dans les colonnes en bois de l'église qui manquaient de s'écrouler. Celles-ci furent remplacées par des colonnes en pierre.

Actuellement, l'église catholique de Dippach est en train de finaliser un accord avec l'église copte orthodoxe de Luxembourg afin de partager les lieux pour officier leurs messes et cérémonies respectives.

### DESCRIPTION EXTERIEURE DU BIEN

L'église a été bâtie de manière originale sur une base carrée avec un toit central en forme de dôme. Le chœur ainsi que la tour du clocher sont situés dans le prolongement la nef. L'ensemble avec son ancien cimetière est surélevé et ceinturé par un muret. Le portail d'entrée est surmonté d'un fronton triangulaire néo-classique .

### DESCRIPTION INTERIEURE DU BIEN

La nef de forme carrée est couverte d'une voûte sur multiples croisées d'ogives retombant sur des culots et sur les 4 colonnes centrales en pierre ; elle est illuminée par 4 vitraux en baies géminées. A la hauteur des deux premières colonnes, repose la tribune qui fut construite en 1917. Les bas-côtés sont séparés de la nef principale par des arcs retombant aussi sur des culots. Un arc de triomphe de style néo-classique marque la séparation avec le Chœur à 5 pans.

Entre 1971 et 1975, de nouveaux accessoires et des changements furent apportés lors d'une importante phase de travaux. La porte d'entrée, l'armoire-mur du tabernacle, la croix en suspension et le chemin de croix<sup>2</sup> sont en bois recouvert de feuilles de cuivre. Ils ont été réalisés par l'artiste **Albert Hames**<sup>3</sup> entre 1975 et 1978. Sur la porte, Sainte Élisabeth, la patronne de l'église et mère de Saint Jean-Baptiste avec son voile sur la tête, est illustrée sur les poignées de portes et la colombe du Saint-Esprit en haut sur la partie qui fait office de tympan moderne. Sur l'armoire du tabernacle, nous voyons les symboles (l'homme ailé ou l'ange, le lion, le taureau et l'aigle) des quatre évangélistes, Matthieu, Marc, Luc et Jean.

Suite au Concile Vatican II, l'ensemble des sols fut changé en cerabati (carreaux de céramique en grès cérame) et le chœur plus ouvert avec une avancée de marches à la fin des années 60. Comme à l'accoutumée, un nouvel Autel face au peuple en pierre de Gilsdorf (carrière Feydt) fut installé. En 1971, les vitraux furent également refaits sur base d'une composition libre par **Gustav et Jean Zanter**<sup>4</sup>. L'orgue électronique date de 1975.

Dans le chœur, deux grands tapis de **Ben Heyart**<sup>5</sup> sont suspendus au mur de part et de l'armoire du tabernacle. La peinture au pistolet à l'intérieur de l'église est un travail décoratif **d'Ady Deville**<sup>6</sup>.

Dans la nef, nous retrouvons des statues de plusieurs saints. A gauche, sur une console faisant office

---

<sup>2</sup> Certaines feuilles de cuivre du chemin de croix présentent des décolllements.

<sup>3</sup> **Albert Hames** (né à Rumelange en 1910 et décédé en 1989) était un sculpteur et restaurateur luxembourgeois. En 1924, il fut élève à l'école professionnelle d'Esch s/ Alzette. En 1930, il entra dans l'atelier du sculpteur Albert Kratzenberg. En 1933, il devint membre du Cercle Artistique de Luxembourg. En 1938, il étudia à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris. En 1936, il devint chargé de cours à l'école d'Esch. En plus de Dippach, il réalisa encore de nombreuses autres œuvres pour les églises du pays comme le chemin de croix de la Basilique d'Echternach, des églises d'Ospern et de Weicherdingen, une sculpture de Marie pour l'église de Junglinster,.... ainsi que des monuments aux morts. Voir LUDMANN, René, *Albert Hames (1910-1989) in nos cahiers Lëtzebuurger Zäitschrëft fir Kultur* Joer 16, Nr.2, 1995, p.21-34.

<sup>4</sup> *Gustave Zanter (1916-2001). Sein glasmalerisches Werk*, in Nos Cahiers. Letzebuurger Zäitschrëft fir Kultur, 23<sup>ème</sup> année, n°1, 2002, p.47-55.

<sup>5</sup> **Ben Heyart** (né à Luxembourg-ville en 1927 et décédé en 2009) était un peintre luxembourgeois. Il a fait ses études à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris et à l'Académie Julian avant d'aller étudier à l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles. En 1957, il devint professeur au Lycée de garçons de Luxembourg. En 1962, il reçut le prix Grand-Duc Adolphe. Il conçut notamment des mosaïques et vitraux pour l'église de Steinsel et aussi le chemin de croix de l'église de Belair.

<sup>6</sup> L'artiste **Adolphe Deville** est né à Hesperange en 1935. L'art du peintre recouvre différents domaines : il créa des vitraux d'églises avec un souci de respecter l'architecture des bâtiments ; il peint des tableaux, mais est aussi mosaïste. Il créa entre autres l'Autel, le baptistère et le tabernacle de l'église de Leudelage, beaucoup de travaux dans l'église de Schifflange,...

d'Autel latéral gauche, la Consolatrice des Affligés. A sa gauche, sur le mur de la nef, Saint Jean Népomucène, Sainte Apolline (qui aurait été réalisée par le Maître d'Altwies Greeff<sup>7</sup>), Sainte Odile et Saint Léodegarius.

Sur la console à droite, Sainte-Elisabeth, la principale protectrice de l'église, faisant office d'Autel latéral droit. Tout près d'elle, sur le mur droit de la nef, Saint Joseph, l'enfant Jésus dans ses bras. D'autres statues (Saint Antoine, Sainte Thérèse de Lisieux, Saint Willibrord, Marie Immaculée) se trouvent au-dessus d'une armoire dans la sacristie. Un grand Saint Antoine sur la tribune.

Dans la tour, les 2 cloches<sup>8</sup> datent de 1846. La grande cloche, fondue par Hemery-Perrin a un diamètre de 91 cm et pèse 420 kg. (son « La »). La petite cloche a un diamètre de 80 cm et pèse 300 kg (son « Si »). En 1960, les cloches ont été électrifiées.

### **ELEMENTS CONNEXES**

Sur la rue principale, se dresse une chapelle datant de 1948 ; elle a été financée et construite par les habitants de Dippach à la fin de la guerre. L'église est assez loin du cimetière actuel avec une morgue construite en 1988. L'ancien cimetière (avec quelques vieilles croix) qui entoure l'église et son parvis avec ses murs d'enceinte sont à relever.

### **SYNTHESE**

Le bâtiment, par son architecture originale (AAI / RAR), son mobilier et ses aménagements artistiques tels les pièces réalisées par Albert Hames, les tapis de Ben Heyart ainsi que les vitraux de Zanter (OAI), constituent une unité harmonieuse et un ouvrage d'art digne de protection. L'implantation de cette église dans le village en fait un élément relevant en terme d'histoire locale (LOC) et toujours vivant. L'ensemble présente du point de vue historique et architectural un intérêt public à être protégé.

**La COSIMO émet à l'unanimité un avis favorable pour un classement en tant que monument national de l'église de Dippach (nos cadastraux 696/2091 et 696/2092).**

Christina Mayer, John Voncken, Mathias Fritsch, Matthias Paulke, Michel Pauly, Christine Müller, Sala Makumbundu, Christian Ginter, Anne Greiveldinger, Max von Roesgen, Nico Steinmetz, Marc Schoellen.

Luxembourg, le 17 juin 2020

---

<sup>7</sup> Selon la brochure reçue sur l'église, mais aucune référence relative à Dippach ne fut relevée dans le livre sur les Ateliers des Greeff.

<sup>8</sup> REIFF, Ferdy, *Glockenklänge der Heimat, historische Inventarisierung aller in Luxemburg erhaltenen Glocken seit 1240*, band I, Ministère de la Culture, Publications Nationales, Luxembourg, p.279.